Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260302-2026MARS1608-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

EXTRAIT DU REGISTE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE TREDIAS
SEANCE DU LUNDI 2 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**
Nombre de conseillers en exercice : **8, Présents : 8 Votants : 8** ***(7 votants pour les CFU).***
Date de convocation et affichage **: 24 février 2026**
Etaient présents : **Catherine TIENGOU, Didier DEVRAND, Claude BOURDON, Béatrice SOURISSEAU, Dominique MONTOUT, Clément BOISGERAULT, Nathalie LECHEVESTRIER, Joseph POIRAUDEAU.**
A été désigné secrétaire de séance **: Didier DEVRAND**

ORDRE DU JOUR :– Approbation du PV du 26 décembre 2025 -***FINANCES*** : *(vote sous réserve de réception des CFU définitifs)*- Compte Financier Unique 2025 – Commune et lotissement.- Affectation du Résultat Commune – Commune et Lotissement.- Budget Primitif 2026 Commune et Lotissement.-**PARTICIPATION – SUBVENTIONS :**Adhésion ALEC.-SDIS – fonds de concours.- Banque alimentaire.-OISCL - Tour Du Guesclin.-**VOIRIE :** Devis réfection route de Fredsac *(sous réserve de validation des travaux du Syndicat Caulnes le Hutte Quelaron)*-**BATIMENTS :**-EGLISE : Devis réfection des abat-sons-ECOLE SALLE POLYVALENTE : devis réparation toiture gouttières-**AFFAIRES SCOLAIRES :**-Participation Personnel de Languédias pour la 6ème classe-**INFORMATIQUE :** - LOGICIEL METIERS : Facturation Annuelle - Autorisation ouverture de crédit en investissement. - LOGICIEL METIER : Devis transfert nouveau poste. - DEVIS cybersécurité. -**LOTISSEMENT** : Validation du régime de TVA-**URBANISME** : Devis Cabinet pour correction erreur matérielle carte communale (zonage inconstructible Rue de la Scierie) - **Questions diverses**

Séance du 2 mars 2026 -2026-008 Objet : SDIS 22 - FONDS DE CONCOURS

Le Service départemental d'incendie et de secours des Côtes d'Armor (SDIS 22) a créé un fonds de concours visant à participer au financement de son parc roulant afin d'en enrayer le vieillissement.

Ce fonds de concours vise à améliorer le renouvellement des véhicules de secours, aujourd'hui vieillissants. En effet, plus de 130 véhicules du SDIS ont dépassé leur date d'amortissement technique, imposant une charge d'entretien de plus en plus lourde et faisant peser un risque croissant de réforme de ces véhicules sans capacité de pouvoir les remplacer. Avec des moyennes d'âge de réforme supérieures à 15 ans pour les ambulances et à 28 ans pour les engins incendie et porteurs d'eau, les pièces de rechange n'existent plus et ces véhicules ne répondent plus aux dernières normes de sécurité.
Le Conseil d'administration du SDIS a validé le 11 avril 2025 la création de ce fonds de concours communal volontariste sur la base d'1,50€ par habitant (population DGF 2024).
Monsieur Poiraudeau rappelle qu'il y a eu des réticences à voter ce fonds pour l'année 2025 et s'interroge sur l'opportunité de le voter avant la fin du mandat.
Monsieur Devrand indique que l'année passée la demande est parvenue après le vote des budgets.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Les membres du Conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, décident, par sept voix et une abstention :

- **DE PARTICIPER au fonds de concours pour le financement du parc roulant du SDIS 22, sur la base de 1,50€ par habitant (population DGF 2024), au titre de l'année 2026.**
- **D'ATTRIBUER une subvention de 817,50€ au SDIS 22 pour l'année 2026.**
- **D'INSCRIRE les crédits nécessaires au compte 20415331 – Subventions d'équipement aux EPL à caractère administratif / Biens mobiliers, matériels et études.**
- **DE DONNER tout pouvoir à Madame la Maire ou à son représentant pour signer les documents nécessaires à la mise en œuvre cette délibération.**

Certifié exécutoire

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

Didier DEVRAND
Secrétaire de séance